



REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE - MAGEL

SOCIETE GUINEENNE DE PALMIERS A HUILE ET D'HEVEAS SA- SOGUIPAH SA

Avis d'Appel d'offres Internationales (AAOI)
Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

La SOCIETE GUINEENNE DE PALMIERS A HUILE ET D'HEVEAS SA (SOGUIPAH SA) a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et d'installation d'une ligne de production du caoutchouc d'une capacité de six (06) tonnes à l'heure pour son Usine de Traitement de Caoutchouc (UTC).

Les Matériels seront fournis à la SOGUIPAH SA, dans un délai de Quatre Vingt Dix (90) jours.

La SOGUIPAH SA sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation d'une ligne de production du caoutchouc d'une capacité de six (06) tonnes à l'heure en faveur son Usine de Traitement de Caoutchouc (UTC) en lot unique.

La participation à cet appel d'offres international ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Administrateur du Bureau de Liaison de Conakry, sis à Nongo, dans la Commune de Ratoma, Conakry, République de Guinée Tél : (00224) 610 00 51 59/ 628 25 95 05 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au jeudi de 9H à 16H30 mn et le vendredi de 9H à 12H.

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : l'Administrateur du Bureau de Liaison de Conakry, sis à Nongo, dans la Commune de Ratoma, Tél : (00224) 610 00 51 59/ 622 67 27 21 ; E-mail : kstraore@magel.gov.gn , et ce, contre présentation des récépissés de paiement de la somme de Deux Millions de Francs Guinéens (GNF 2 000 000) répartie comme suit:

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- c. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant, au compte Orange Money (611 41 23 17).

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secrétariat central de la SOGUIPAH adresse : sis à Nongo, Commune de Ratoma, Conakry

Les entreprises intéressées doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plateforme à l'adresse de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://magel.gov.gn>.

Le dépôt physique est fait à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Bureau de Liaison de la SOGUIPAH, sis à Nongo, dans la Commune de Ratoma, Conakry, le vendredi 23 juin 2023, à 13 heures 00 mn heure limite des dépôts et à 13 heures 30 mn l'ouverture des plis, dans la salle de réunion.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de Cinq Cent Cinquante Cinq Millions de francs Guinéens (555 000 000 GNF). Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Conakry, le 08 mai 2023

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage



Mamoudou Naganalen BARRY